



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 066 BESSIERES
ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11 AVR. 2025

ID : 031-213100662-20250402-2025026EXTRAIT-DE

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	5 410 889	37,88	119,39	5 580 000	2 113 704	37,88	2 113 704
Taxe foncière non bâties (TFNB)	44 974	76,26	209,86	45 800	34 927	76,26	34 927
Taxe d'habitation (TH)	288 339	18,25	64,54	212 600	38 800	18,25	38 800
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Total

2 187 431

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case ☐
Taxe foncière bâties (TFB)	$\frac{2\,187\,431}{2\,187\,431} = 1,000000$		37,88		
Taxe foncière non bâties (TFNB)			76,26		
Taxe d'habitation (TH)			18,25		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	94			253 488	425 718	889 103	- 173 181	1 395 222

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
2 187 431		1 395 222		3 582 653

À TOULOUSE
Le 25 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
HUGUES PERRIN

Le
Pour la Préfecture,

Le
Pour la Commune,

Le Maire,
Cécile MAUREL





FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 066 BESSIERES
ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11 AVR. 2025
ID : 031-213100662-20250402-2025026EXTRAIT-DE

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

a. Personnes de condition modeste	2 525
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	244 132
d. Logements sociaux et longue durée	2 549

Taxe foncière non bâtie

4 282

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Mayotte	>>>

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

a. Par le conseil municipal	10 116
b. Par la loi	948 303

Taxe foncière non bâtie :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	6 547
c. Par la loi (autres)	

Cotisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	147 200
b. Logements vacants soumis à la THLV	65 400
c. Bases dégreévées hors locaux vacants	31 011
d. Bases dégreévées locaux vacants	15 212
e. Bases dégreévées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	94
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	0,926551
d. Taux FB commune 2020	15,98
e. Taux FB département 2020	21,90

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	50,35	125,88	6,49000	119,39
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	96,62	241,55	31,69000	209,86
Taxe d'habitation (TH)	23,88	28,36	70,90	6,36000	64,54
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy.75% départemental	10,89
b. Taux maximum de la majo	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

32,12